COMMUNAUTE DE COMMUNES AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT



N° Déc-2020-013

Décision

COMPTABILITE FINANCES FISCALITE Modification régie « Cébron »

Vu la délibération n°D2020-052 en date du 27 juillet 2020

- Vu décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment l'article 22 ;
- Vu le décret n° 2008-227 du 5 mars 2008 abrogeant et remplaçant le décret n° 66-850 du 15 novembre 1966 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs;
- Vu les articles R.1617-1 à R.1617-18 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux;

Vu l'article L 2122-22 al. 7 du code général des collectivités territoriales ;

- Vu la délibération du Conseil Communautaire n° D2014-130 en date du 16 septembre 2014 pour la régie de recettes pour le CEBRON
- Vu les délibérations n°D2018-035 et n°D2018-036 en date du 27 février 2018
- Vu la délibération n°D2019-066 en date du 25 juin 2019
- Vu la délibération n°D2019-113 du 08 octobre 2019
- Vu la demande du comptable public assignataire en date du 23 juin 2020 de modifier la délibération pour qu'elle soit en conformité avec les arrêtés de nomination de régisseurs et la mise en œuvre réelle des régies.

Il est décidé de modifier la régie du Cébron comme suit :

A partir du 1er mars 2020, un compte de dépôt de fonds est ouvert au nom du régisseur ès qualité auprès de la DDFIP des Deux-Sèvres.

Le paiement par carte bancaire est un ajout aux moyens de règlement déjà possibles (espèces, chèques).

A Airvault, le 26 août 2020 Le Président

Olivier FOULLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES

AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET

33 Place des Promenades

79600 A RVAULT

Tél. 05 49 64 93 48

AR-Préfecture

079-200041416-20200827-212-DE

Acte certifié éxécutoire

Réception par le Préfet : 27-08-2020

Publication le : 27-08-2020

Pour copie conforme, Le Président, Olivier FOUILLET COMMUNAUTE DE COMMUNES AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET 33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT

Tél. 05 49 64 93 48